

FICHE METIER POSTE

Electricien de maintenance

UF : SCETEC

Famille : Ingénierie et maintenance technique

Sous-famille : Installation - Maintenance - Matériels et systèmes électriques, électroniques et automatismes

Code métier : 20L40 Electricien de maintenance

CONTEXTE

Centre Hospitalier - Côte d'Argent

Site : *Tous sites*

Pôle d'activité : *Pôle Prestataire de Service*

Structure interne : Direction des Ressources Matérielles

DEFINITION

Réaliser des travaux de maintenance, d'entretien, d'installation et de rénovation des équipements et installations de courants forts et faibles.

SPECIFICITES / MISSIONS de la structure interne

- **Surveillance et conduite de la distribution électrique**

- ✓ ✓ Manœuvre de dispositifs de coupure HT/BT
- ✓ ✓ Déploiement de sources de remplacements mobiles (groupe électrogènes)

- **Maintenance Préventive :**

- ✓ Exécution des plannings d'intervention élaborés par le chef d'atelier

- **Maintenance Corrective :**

- ✓ Traitement des interventions techniques (dépannages, modifications) sous couvert du chef d'atelier
- ✓ Exécution des travaux planifiés par le chef d'atelier

- Conformité des équipements :

- ✓ Suivi des prestations du Bureau de contrôle
- ✓ Levées d'observations suite aux visites du Bureau de contrôle
- ✓ Levées de prescriptions dans son domaine suite au passage de la commission de sécurité

- Réalisation de périodes de garde sur site

- ✓ Assurer la continuité des Sécurités électriques, Fluides médicaux et Incendie

- Missions

- ✓ Diagnostiquer et dépanner les installations électriques
- ✓ Entretien préventif des installations électriques
- ✓ Programmer les interventions de maintenance des installations électriques
- ✓ Rédiger et appliquer un protocole de maintenance, une notice technique en relation avec le responsable électrique
- ✓ Démarrer et régler les installations électriques
- ✓ Travailler en équipe
- ✓ Evaluer les risques électriques pour travailler en sécurité
- ✓ Former et conseiller les utilisateurs des installations électriques
- ✓ Faire des relevés pour mise à jour de plans et schémas des installations électriques

CONDITIONS PARTICULIERES/PREREQUIS

RELATIONS DES POSTES :

- ↳ Hiérarchiques :
- Directeur adjoint en charge de la DRM
 - Ingénieur Travaux, maintenance, conducteur d'opération
 - Responsable maintenance TCE, Sécurité incendie
 - Technicien Maintenance, réseaux, énergie, équipements
 - Chef d'atelier maintenance Electricité/Automatisme
 - Organigramme des services techniques

- ↳ Fonctionnelles :
- Direction des Ressources Matérielles
 - Constructeurs / Fournisseurs / Revendeurs/ Prestataires extérieurs (entreprises, bureaux d'études, organismes de contrôle technique) en lien avec l'activité
 - Cadres de santé, agents de l'établissement
 - Autres professionnels :
 - Services pour les opérations de maintenance préventive et curative
 - Les autres secteurs des services techniques, le service biomédical pour les opérations de maintenance
 - Fournisseurs et prestataires de services pour la mise en service des installations, le suivi et le contrôle des interventions
 - Organismes de contrôle pour le suivi des contrôles périodiques réglementaires et la sécurité électrique

CONDITIONS MATERIELLES :

Horaires : 7h30 en jours ouvrables pour un travail en journée continue

Week-end : 12h en période d'astreinte sur site (jour/nuit)

Astreintes : 12h en période d'astreinte sur site (jour/nuit)

DIPLÔMES REQUIS/ EXPERIENCE SOUHAITEE

Diplômes

↳ CAP / BEP - Electricien, électromécanicien

↳ BAC professionnel électricien

Habilitation électrique et adaptée aux domaines d'activité (HT/BT)

Expérience souhaitée

↳ Expérience en électrotechnique et en électricité hospitalière

Permis B

ACTIVITES

	Libellé	Niveau requis
1	Assistance, conseil et formation des équipes, des utilisateurs, spécifiques au domaine d'activité	<i>Maîtrisé</i>
2	Entretien, maintenance, prévention et dépannage des matériels, outillages, équipements, systèmes, dans son domaine d'activité	<i>Maîtrisé</i>
3	Établissement / actualisation, organisation et mise en œuvre de processus, procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine d'activité	<i>Maîtrisé</i>
4	Mise en conformité des installations, en application des normes et réglementations en vigueur	<i>Maîtrisé</i>
5	Réalisation de divers travaux de remplacement d'appareillages électriques (en fonction de l'habilitation), pose d'ampoules	<i>Maîtrisé</i>
6	Recensement / constat et analyse d'anomalies, de pannes, de dysfonctionnements des matériels, équipements, installations spécifiques au domaine d'activité	<i>Maîtrisé</i>
7	Suivi des contrôles et des organismes agréés	<i>Maîtrisé</i>
8	Tenue à jour des données / des fichiers relatifs au domaine d'activité	<i>Maîtrisé</i>
9	Vérification, mise en route, pilotage et surveillance des équipements, mise à l'arrêt	<i>Maîtrisé</i>

- *A développer :*
S'il fait seul, l'agent peut être source d'erreurs. Obligation de contrôle du travail fait.
- *Pratiques courantes :*
L'agent se rend compte des difficultés qu'il rencontre. Il sait alerter en cas de problème. Il assume l'activité en situation normale sans aléas. Difficultés à transposer en situation complexe.
- *Maîtrise :*
Réalisation de l'activité en sachant se contrôler lui-même. Il assume l'activité en situation complexe. Il est autonome dans son activité.
- *Expert :*
Activité réalisée de façon efficiente. Il contribue à l'amélioration de l'activité. Capacité à former d'autres personnes.

Si nécessaire, ajouter un ou deux critères (activité spécifique au poste) sous un libellé

SAVOIRS

	Libellé	Niveau requis
1	Automatisme	<i>Connaissances opérationnelles</i>
2	Dessin en bâtiment	<i>Connaissances générales</i>
3	Électricité générale	<i>Connaissances approfondies</i>
4	Électronique	<i>Connaissances opérationnelles</i>
5	Logiciel dédié à la maintenance des équipements électriques	<i>Connaissances opérationnelles</i>
6	Microinformatique	<i>Connaissances opérationnelles</i>
7	Normes et réglementations électriques	<i>Connaissances opérationnelles</i>
8	Normes, règlements techniques et de sécurité	<i>Connaissances approfondies</i>
9	Réseaux informatique	<i>Connaissances générales</i>

- *Connaissances Générales :*

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

- *Connaissances Détaillées :*

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des

instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

- *Connaissances Approfondies :*

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

SAVOIR-FAIRE

	Libellé	Niveau requis
1	Concevoir, formaliser et adapter des procédures/ protocoles/ modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence	<i>Maitrise</i>
2	Conduire des installations, des équipements relatifs au domaine de compétence, en optimiser le fonctionnement	<i>Maitrise</i>
3	Évaluer, choisir, utiliser les produits et/ou matériaux nécessaire à la pratique de son métier	<i>Maitrise</i>
4	Former et conseiller les utilisateurs dans son domaine de compétence	<i>Maitrise</i>
5	Identifier et diagnostiquer un dysfonctionnement, une panne, le défaut d'un matériel, d'un équipement, une anomalie d'un système, spécifique à son domaine d'activité	<i>Maitrise</i>
6	Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives	<i>Maitrise</i>
7	Lire et interpréter des plans techniques, des croquis relatifs à son domaine de compétence	<i>Maitrise</i>
8	Maintenir et dépanner un matériel, un équipement, une installation et/ou un système relatif à son métier	<i>Maitrise</i>
9	Utiliser les logiciels métier	<i>Maitrisé</i>

- A développer :

S'il fait seul, l'agent peut être source d'erreurs. Obligation de contrôle du travail fait.

- Pratiques courantes :

L'agent se rend compte des difficultés qu'il rencontre. Il sait alerter en cas de problème. Il assume l'activité en situation normale sans aléas. Difficultés à transposer en situation complexe.

- Maîtrise :
Réalisation de l'activité en sachant se contrôler lui-même. Il assume l'activité en situation complexe. Il est autonome dans son activité.
- Expert : Activité réalisée de façon efficiente. Il contribue à l'amélioration de l'activité.
Capacité à former d'autres personnes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Correspondances statutaires éventuelles :

- ✓ Corps des personnels ouvriers